

**Postulat « Pour une rue du Lac sans obstacles » présenté par Mergim DIBRANI
lors de la séance du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains du 5 mars 2020**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Municipaux,
Chers Collègues,

La rue du Lac est une rue piétonne depuis très longtemps.

Pourtant elle a toujours des trottoirs !

Ces trottoirs sont un obstacle pour les personnes à mobilité réduite, lorsqu'elles veulent entrer dans les magasins.

Les commerçants y mettent des panneaux.

Cela oblige les personnes en chaise roulante à descendre sur la chaussée. Il est difficile de remonter.

Interdire tout dispositif devant les magasins n'est pas la solution.

Par contre, supprimer les obstacles, en mettant la rue sur un seul niveau, permettrait aux personnes à mobilité réduite, aux personnes âgées, aux parents avec des poussettes de circuler plus facilement et en sécurité.

Je demande à la Municipalité d'étudier la possibilité de mettre toute la rue du Lac sans obstacles.

Mergim DIBRANI